Histoire de la vie

A Troyes

[17--?]

Reel: 69 Title: 10

BIBLIOGRAPHIC RECORD TARGET
PRESERVATION OFFICE
CLEVELAND PUBLIC LIBRARY

RLG GREAT COLLECTIONS
MICROFILMING PROJECT, PHASE IV
JOHN G. WHITE CHAPBOOK COLLECTION

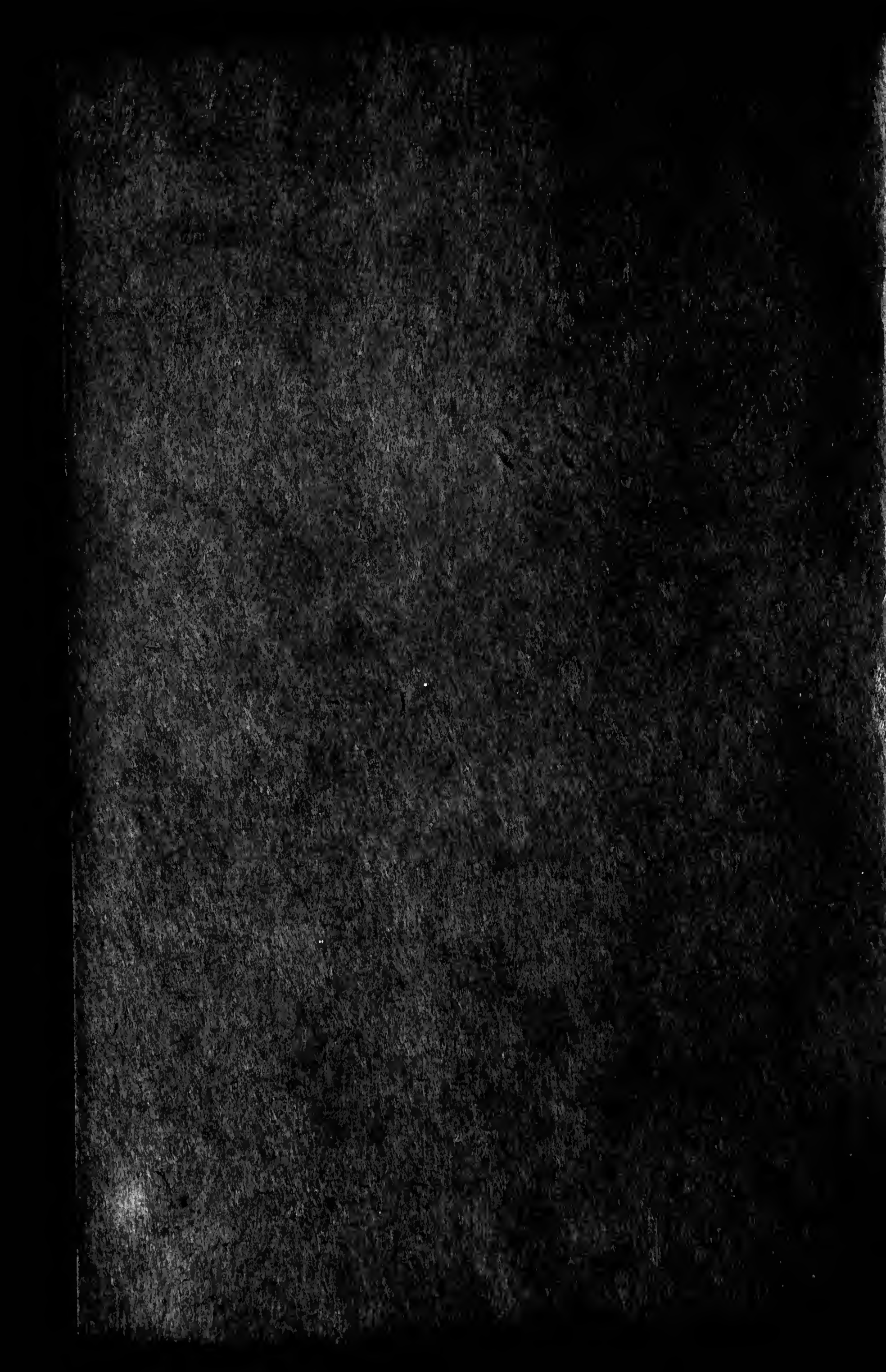
Master Negative Storage Number: OCI00069.10

Control Number: AAW-0030
OCLC Number : 07076075
Call Number : W 381.54T G945h
Title : Histoire de la vie, grandes voleries, et subtilités de Guilleri, et de ses compagnons, et de leur fin lamentable & malheureuse.
Imprint : A Troyes : Garnier, [17--?]
Format : 24 p. ; 16 cm.
Note : Running title: L'Histoire de Guilleri.
Subject : Guilleri, leader of a band of French bandits, d. 1608.
Subject : Brigands and robbers France Biography.
Subject : Chapbooks, French.

MICROFILMED BY
PRESERVATION RESOURCES (BETHLEHEM, PA)
On behalf of the
Preservation Office, Cleveland Public Library
Cleveland, Ohio, USA
Film Size: 35mm microfilm
Image Placement: IIB
Reduction Ratio: 8:1
Date filming began: 12-15-94
Camera Operator: CS

HISTOIRE DE GUILLERI





HISTOIRE

DE LA VIE,

GRANDES VOLERIES,

ET SUBTILITÉS

DE GUILLERI,

ET DE SES COMPAGNONS,

Et de leur fin lamentable & malheureuse.



A TROYES,

Chez GARNIER, Imprimeur-Libraire, Place Saint-Jacques.



DE LA NAISSANCE
& éducation de Guilleri.

GUilleri étoit natif de la Basse-Bretagne, sorti de noble Race. Son premier exercice d'enfant fut à l'étude des Lettres où il profita si bien, qu'il se fit admirer d'un chacun pour la gentillesse de son esprit. Son pére l'ayant envoyé à Rennes pour achever le cours de ses études en sa dix-huitième année, il se rendit tellement redoutable parmi les Ecoliers, qui sont en grand nombre dans cette Ville, qu'il n'y en avoit aucun qui n'apréhendât de lui déplaire.

Quand il se faisoit quelque meurtre ou bataille la nuit par la Ville, tout le monde l'en accusoit, disant qu'autre que lui ne l'avoit commis, puisqu'il n'y avoit aucune compagnie pernicieuse, en laquelle il ne fût le premier.

Son pere étant averti de ſes déportemens par quelques uns de ſes amis qui tenoient l'œil ſur ſes actions, lui écrivit une lettre, par laquelle il l'exhortoit de changer de vie, ou autrement qu'il lui donneroit ſujet de le déſavouer & de ne le tenir plus pour ſon Fils. Cette lettre lui fut portée par un de ſes parens qui avoit charge de ſon pere de lui faire des remontrances de bouche, &de lui écrire ſouvent de ſes nouvelles.

Dès qu'il eut reçu cette lettre & qu'il eut connu que ſon pere étoit informé de ſa vie, au lieu de ſe corriger & de vivre plus ſagement à l'avenir, pour donner quelque conſolation à celui qui l'avoit mis au monde, il ſe comportoit tous les jours de pis en pis, ſe mocquant de ceux qui lui faiſoint quelques remontrances, & qui lui conſeilloient de prendre de la part de ſon pere un autre traint de vie, leur diſant qu'il étoit aſſez age pour ſe gouverner, ſans qu'ils ſe melaſſent de ſes actions; ſon courage lui faiſant proférer ces paroles, & pluſieurs autres qu'il diſoit en ſe mocquant de ſon pere, & de ceux qui ne procuroient que ſon bien.

Comme Guilleri s'enrôla pour ſimple Soldat.

EN ce temps-là notre grand Henri d'heureuſe mémoire, s'etant réſolu d'avoir raiſon du tort que lui faiſoit le Duc de Savoye, avoit fait lever une belle armée en pluſieurs endroits de ſon Royaume, qu'il vouloit mener en Savoye. Le jeune Guilleri en ayant eu le vent, quitte ſes études, & s'enrôle pour ſimple Soldat en une Compagnie qui ſe rendit bien-tôt à l'Armée, où il ſignala ſon courage en pluſieurs rencontres qu'ils firent ſur l'ennemi, deſquels il ſortoit toujours chargé des palmes & de lauriers qu'il acquéroit au prix de ſon ſang.

Son courage lui ayant acquis la Compagnie, il s'en acquitta avec tant de générofité, qu'un chacun l'admiroit, & le jugeoit devoir être un jour quelque choſe de grand.

Comme Guilleri ſe mit Voleur avec quarante de ſes Soldats.

LA Paix étant faite entre le Roi & le Duc de Savoye, l'Armée fut congédiée avec commandement à chacun de

se retirer en sa maison. Guilleri voyant que cela lui empêchoit l'exercice des armes & de s'entretenir parmi les Grands, pour le peu de revenu qu'il avoit, ayant un jour assemblé quarante des plus resolus & méchans garçons qui fussent en sa compagnie, leur remontra, comme la paix leur empêchoit de faire leur profit, & que par ainsi ils seroient contraints de choisir quelqu'autre expédient pour gagner leur misérable vie.

Ces Soldats qui ne demandoient autre chose que d'être employés en quelque entreprise, lui demanderent, quel dessein il avoit qui lui faisoit tenir ce langage & que s'il y avoit quelque chose à gagner, il s'assurât qu'ils ne lui manqueroient jamais.

Il répondit, que son dessein étoit de ne poser point les armes, & que plutôt il se rendroit en quelque forêt pour voler les paisans, & par ce moyen acquérir de quoi s'entretenir le reste de sa vie.

Ses compagnons, à qui on ne pouvoit faire plus grand plaisir que de leur parler de quelque gain, s'offrirent de le suivre par tout où il voudroit, sans

le laiſſer juſqu'a la mort : & lui ayant tous juré foi & fidélité, ils commencerent à détrouſſer & voler ceux qui par malheur ſe rencontrerent devant eux ſur le chemin.

Sa retraite en Xaintonge.

IL fit ſa retraite en Xaintonge, & pays circonvoiſins, où il n'eut pas long-temps exercé ſes voleries, que les nouvelles en furent répandues par toute la France. Pluſieurs qui l'avoient connu aux guerres dernieres s'étonnoient d'un tel changement, voyant que de brave Capitaine, il s'étoit rendu miſérable Voleur. Son Pere étant averti qu'il menoit une vie ſi malheureuſe, en mourut de triſteſſe dans peu de temps, ne laiſſant qu'un autre fils, âgé de dix-neuf ans, qui après la mort de ſon pere vint trouver ſon frere, où il apprit la vie de guetteur de chemins.

Si je voulois décrire toutes les méchancetés qu'il fit pendant neuf ou dix ans qu'il exerça une ſi déteſtable vie, il me faudroit en faire un gros volume au lieu que je me ſuis propoſé de n'en

dresser qu'un petit discours. Je me contenterai donc de réciter briévement les plus remarquables subtilités qu'il a execées pendant le temps qu'il a méné sa vie de voleur.

Comme il vola un paysan en lui faisant prier Dieu.

UN jour se promenant dans le grand chemin qui va de Niort à la Rochelle, il rencontra un Paysan, qui s'en alloit pour plaider à un Senechal qui est établi en ladite Ville. Guilleri l'ayant accosté lui demanda où il alloit. Il répondit à la Rochelle. Et bien, dit il, nous irons de compagnie, car je m'y en vais aussi. En cheminant il s'enquit dudit Paysan quelles affaires le menoient à la Rochelle ? il répondit, que c'étoit pour plaider. Vous avez donc de l'argent, dit Guilleri ? le Paysan dit, qu'il n'en avoit point. Guilleri lui dit, qu'ils étoient bien ensemble, puisque ni l'un ni l'autre n'en avoit : mais savez-vous ce que nous ferons, dit ce fin Voleur ? qui s'imaginoit bien qu'il avoit de l'argent. Que voulez-vous que nous fai-

fions : dit le Payſan ? c'eſt qu'il faut prier Dieu, dit-il, afin qu'il nous en envoie : & auſſi-tôt il ſe mit à genoux; diſant au Payſan qu'il fit comme lui. Ce que le pauvre Payſan fit avec beaucovp de regret, s'imaginant bien qu'il ne ſortiroit pas d'entre les mains de ce Loup raviſſant, ſans y laiſſer une partie de ſa peau.

Ils ſe mettent trois ou quatre fois à genoux, ſans que Dieu ait rien envoyé au pauvre Payſan, qui ne prioit Dieu à autre intention, ſinon que Dieu lui ôtât ce Diable de ſa preſence. Guilleri au contraire, toutes les fois qu'il fouilloit, trouvoit que Dieu lui envoyoit toujours quelque choſe. La premiere cinq ſols, la ſeconde dix ſols, & la troiſième un écu, qu'il partageoit pour tous deux, & en donnoit la moitié au Payſan, puis lui dit de voir en ſa pochette, s'il n'y en avoit point davantage, ce que le pauvre homme ne vouloit faire, diſant qu'il étoit content de ce qui s'étoit trouvé. Il faut donc que je regarde ſur vous dit Guilleri, pour voir ſi Dieu ne vous a point envoyé autant qu'à moi; & auſſi-tôt il le fouilla juſques à ce qu'il

lui eût trouvé sa bourse, où il y avoit cent écus d'or, qu'il mît en deux parts, donnant l'une au Paysan, & retenant l'autre pour soi, disant : Prenez la moitié de ce que Dieu nous envoye. Je connois qu'il vous aime bien, puisqu'il vous envoie tant d'argent à la fois ; & ainsi il quitta le pauvre paysan, qui fut bien aise d'être sorti à si bon compte d'entre les mains de ce Voleur.

Comme Guilleri prit prisonniers les Prévôts de Niort & de la Rochelle.

UNe autrefois qu'il se promenoit dans le bois de la Chasteniere, où il faisoit ordinairement sa demeure avec ses camarades, il rencontra un messager de Monsieur de la Rocheboisseau, Prevôt de Niort qu'il envoyoit à la Rochelle devers le Grand-Prévôt pour le prier de la venir trouver en un sien Château, à six lieus de la Rochelle, pour prendre Guilleri, qui étoit assurément dans le bois de la Chasteniere, comme des gens qui l'avoient vu le certifioient.

Ce Voleur ayant prit ledit Messager, & lui ayant fait confesser le sujet de son voyage, prend lui-meme ses lettres, se deguise en habit de Messager, & s'en va à la Rochelle porter le paquet au Prévôt, qui l'ayant reçu & lu ce qui étoit dedans, monta tout aussi-tôt à cheval avec dix de ses Archers, & se mit en chemin avec le Messager qui le devoit conduire au lieu assigné.

Avant de partir pour la Rochelle, il avoit commandé à ses gens de s'embusquer dans le bois bien armés, & qu'aussitôt qu'ils le verroient avec le Prévôt, ils sortissent de leur embuscade, & l'entourassent si bien, qu'il ne se pût sauver, ni aucun de ses gens, sans toutefois les maltraiter aucunement. Cela fut fait comme il l'avoit proposé; car ayant conduit le Prévôt avec ses Archers au plus épais du bois, en un sentier si à l'improviste, qu'ils eurent plutôt saisi ces pauvres Archers, qu'ils n'eurent le moyen de se mettre en défense. Après les avoir saisi, on leur ôta leurs casaques, & Guilleri les fit vêtir à ses gens, attachant ces pauvres preneurs, qui s'étoient laissés prendre à

des arbres, ſans leur faire aucun mal, & étant montés ſur les chevaux des Archers, il réſolut auſſi d'atrapper le Prévôt de Niort, mais avant que d'exécuter ſon deſſein, il ſe tranſporta en un Château à une demie lieue de là, qu'il ſavoit être plain de richeſſes, que pluſieurs fois il avoit tâché de dérober, ſans en être jamais venu à bout, parce qu'on y faiſoit trop bonne garde. Y étant arrivé avec ſes gens, on lui ouvrit incontinent les portes, croyant que ce fût le Prévôt, à cauſe des caſaques que ſes gens avoient vêtues. Entrez qu'ils furent, n'y trouvant que les ſerviteurs ils prirent ce que bon leur ſembla ſans aucun empêchement; & après s'être chargés de meubles & d'argent, ils les emporterent où ils avoient accoutumé de cacher leurs voleries, puis allérent où Roche-Boiſſeau les attendoit y étant arrivés, ils ne voulurent mettre pied à terre, de peur d'être reconnus, puis dirent au Prévôt, de ſe hâter pour aller prendre Guilleri, qui étoit dans un logis à l'iſſue du bois de de la Chaſteniere avec deux de ſes hommes. Ils monterent à cheval, & furent

ensemble au lieu on le Prévot de la Rochelle étoit attaché & gardé par dix Voleurs. y étant arrivés, & ses gens, ils les accompagnerent, ne leur donnant pas le loisir de se defendre, & les lierent comme les autres. Pensez de quel étonnement furent faisis ces pauvres prisonniers qui pensoient prendre celui qui les prît. Jamais homme ne fut plus dans l'étonnement, ne sa hant comment échapper des mains de ce Voleur.

Guilleri après les avoir bien mocqués les t détacher, leur faisant rendre tont ce qui leur apparteroit & les renvoya, leur disant de se garder une autre fois de ses mains; car il n'en fortiroient pas à si bon compte.

Comme Guilleri rencontra le Prèvôt de Fontenay avec ses Archers.

UNe autrefois habillé en Hermite, il trouva le Prévôt de Fontenay, qui s'en alloit à la Rochelle. Après qu'il l'eut salué, il le pria de lui faire un plaisir. Et quel plaisir voulez-vous que je vous fasse, dit le Prévôt? C'est dit

l'Hermite, d'aller prendre Guilleri qui est à un quart de l'eue d'ici dans une maison où il dine avec tois de ses hommes. Comment le savez-vous, dit le Prévôt ? parce qu'il m'a volé dit l'Hermite.

Le Prevôt croyant déja tenir Guilleri, de le conduire où il étoit, ce que l'Hermite fit, l'abusant si bien de ses paroles, qu'il l'enferma au lieu où ses gens l'attendoient, qui se jettant sur le Prévôt & ses Archers, leur ôterent leurs casaques sans leur faire d'autre mal.

Or, comme la fortune lui avoit toujours montré beau visage, elle lui voulut faire voir un tour de son inconstance accoutumée. Les prévôts de Niort & de la Rochelle cherchant le moyens de se vanger de l'affront qu'ils avoient reçus, le vinrent surprendre, environnant la maison de toutes parts, si bien qu'il étoit impossible de se pouvoir sauver. Mais Guilleri ne craignant ni dieu ni diable, ayant exhorté ses gens à la défense, sortit le premier, monté sur son cheval, le pistolet en main passe à travers les ennemis & se sauve. Trois des

autres furent pris avec ſon frere, auquel on tua le cheval ſous lui, & menez à Xaintes où ils furent rompus vifs, & leurs corps mis à la voirie.

Comme il fut averti de la mort de ſon frere.

GUilleri étant averti de la mort de ſon frere, ſes plaintes commencerent à ſortir du profond de ſon eſtomach qui euſſent été capables d'emouvoir les Tigres à pitié, il ſe fût tué de ſa main, le confort de ſes gens. Il déteſtoit le Ciel & maudiſſoit ſon malheur. Dès lors le ver de ſa conſcience commença à ronger ſon cœur, lui repréſentant qu'il lui faudroit faire un jour une mort ſemblable à celle de ſon frere, s'il ne changeoit de vie. Il ſe mit dès lors ſur ſes gardes, ne s'expoſant plus au haſard d'être pris comme auparavant. La mort ſe preſentoit à tous moment devant ſes yeux, & la crainte d'être pris ne l'abandonnoit jamais. Il ne ſongeoit qu'à ſe retirer en quelque lieu inconnu pour y paſſer le reſte de ſes jours dans la crainte de Dieu.

Si je voulois m'etendre à décrire les ruses & subtilités qu'il fit pendant qu'il menoit la vie de Voleur, il faudroit un volume entier; & non pas un abregé auquel je me suis obligé dès le commencement. Plusieurs ont éprouvé sa courtoisie; car ceux qu'il rencontroit qui n'avoient point d'argent, il leur en donnoit, & à ceux qui en avoient, il leur en prenoit la moitié. Il haïssoit les meurtriers, & si quelqu'un de ses gens avoit fait quelque meurtre, il les châtioit aigrement. Ses ruses étoient si subtiles, que jamais les cautelles des plus rusés Prévôts ne furent capables de trouver aucune invention pour le surprendre: au contraire le plus souvent il les surprenoit & s'étant mocqué d'eux les laissoit aller.

Plusieurs tiennent qu'il avoit un esprit familier, qui le conduisoit en ses entreprises, j'en laisse le jugement à leur discrétion; & me tais sur ce point, Je me contenterai de ce que j'ai écrit de sa vie, afin de n'être trop prolix. Je décrirai seulement la fin lamentable qu'il devoit plutôt terminer en quelque bataille au service de son Roi, ou

en quelque honnête emploi, que sur une roue, pour servir d'exemple à ses semblables.

Comme Guilleri exhorta ses compagnons à changer de vie.

DE tous ceux que Guilleri avoit avec lui pour mener une vie de voleur, il ne lui en restoit plus que quinze; & les ayant un jour assemblés pour consulter de leurs affaires, il leur dit: Vous n'ignorez pas, mes amis, la vie que nous avons menée depuis neuf ou dix ans que nous sommes dans ce bois, & que par le moyen d'icelle nous méritons un châtiment exemplaire, qui ne nous peut manquer, si nous continuons d'avantage nos déportemens, puisque Dieu ne laisse aucune méchanceté impunie, bien qu'il attende souvent le pécheur pour voir s'il se convertira.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous avons vû des exemples remarquables de ses jugemens : mon frere nous doit servir d'exemple pour considérer nos actions, je dolore grandement le désastre de la jeunesse, considérez le pé-

ril où nous sommes : le Roi est averti de nos mauvais déportemens, sa juste fureur ne nous laissera jamais échapper sans punition condigne à nos mérites. Croyez-moi, nous avons assez de moyens pour passer le reste de nos jours en quelque pays où nous ne soyons point connus, & ce faisant éviterons le châtiment qui nous ménace. Ses compagnons saisis d'autant ou plus de peur que lui firent réponse qu'ils étoient prêts de faire tout ce qu'il voudroit. Entendant leur bonne volonté, il les remercia, & leur donna à chacun une bonne somme d'argent & les renvoya ainsi, n'en retenant que deux, auxquels il se fioit le plus.

Quand à lui il prit son chemin vers Bordeaux, déguisé en Gentilhomme, & vint à Saint Justin, & s'y étant arrêté quelques jours il jugea qu'il ne pouvoit trouver de lieu plus commode pour sa retraite que cette Ville, qui étoit assez écartée du monde, & en un lieu des plus secrets de France.

Il n'y eut pas séjourné long-temps que tout le beau monde voulut le connoître, lui témoignant beaucoup d'af-

fection, pour les belles qualités qu'il poſſedoit, & les autres perfections dont il étoit doué. D'autre part il ſe diſoit Gentilhomme, ce qu'on croyoit d'autant plus qu'il étoit libéral & courtois.

Tandis que la fortune lui fut favorable, il ne lui manquoit point d'amis; mais dès lors quelle lui eut tourné le dos, il n'y eut perſonne pour lui.

Comme Guilleri devint amoureux.

PEndant qu'il ſe fait connoître par ſes libéralités & ſes courtoiſies, la fortune lui préſenta un beau parti pour ſon avancement. Une jeune veuve devint amoureuſe de lui, lui déclara ſa paſſion, & le pria de la voir ſouvent, puiſque sa compagnie lui étoit plus agréable que choſe du monde.

Lorſqu'il vit que cette Veuve l'aimoit tendrement, il jugea que s'il la pouvoit épouſer il vivroit à ſon aiſe; mais le miſérable comptoit ſans ſon hôte, comme dit le proverbe; car au lieu de ſon profit, ce fut ſa perte.

Il voulut paroître plus que jamais pour complaire à ſa Maîtreſſe, & pour

mieux parvenir à son dessein ; il pria quelques Gentilhoummes de ses amis de parler au pere de la Veuve touchant son mariage. Ils s'employerent si bien pour cette affaire que le mariage fut conclu , & les noces se firent avec grande pompe & magnificence. Le voila élevé à un des plus hauts degrés de la fortune : il se baignoit dans les délices , croyant que personne ne le connoîtroit ; mais le misérable ne considerolt pas que Dieu savoit tous les secrets.

Il avoit joui trois ans du doux fruit de son mariage , mais sa retraite n'avoit pas été si bien couverte, que plusieurs ne fussent informés du lieu de sa demeure , entr'autres un marchaud de Bordeaux , à qui il avoit autrefois volé deux mille francs.

Ce marchand assuré du lieu de sa retraite , présente requête au Prévôt , le supplie de lui donner main - forte pour prendre un voleur qui s'étoit retiré à Saint - Justin , qui l'avoit volé autrefois pres de la Rochelle. Le Prévôt même s'y achemine avec quinze ou seize de ses Archers bien armés.

Il arrive à la porte du château où

Guilleri demeuroit. C'étoit au mois de Mai, fur les quatre heures du matin, il heurte a la port & demande à parler au maitre du logis, qui entendant qu'on le demandoit, faute du lit en chemife, & prenant un piſtolet à la main, defcend au portail de fa maifon, l'ouvre & demande, qui eſt ce qui le demandoit? le Prévôt avoit fait cacher fes hommes derriere une muraille qui joignoit la porte du Château, n'ayant avec lui qu'un feul homme, qui voyant que Guilleri avoit ouvert la porte, s'approcha le priant de fortir, difant qu'il lui vouloit parler; le pauvre malheureux croyant que ce fût un de fes amis, fort dehors & s'approche du Prévôt, qui feignant de lui parler d'une affaire de conféquence, fes gens s'avancerent pour le faifir. Guilleri connoiffant leur deffein, fe jetta dans un bois diſtant d'environ deux mille pas du château. Ils le pourfuivirent là-dedans; mais fe voyant preffé il lâcha fon piſtolet dans la tête du cheval du Prévôt, lequel mourut entre fes jambes.

Le Prévôt fe voyant fans cheval le pourfuivit à pied; fes gens le voyans

ainsi le remonterent sur un de leurs chevaux afin de le pouvoir joindre, mais cependant il se sauva au plus épais du bois, & leur fut impossible de pouvoir le reprendre.

Se voyant en cet état il commença à se lamenter, se voyant en chemise, sans moyens, & n'osoit retourner chez lui, de peur d'être pris. Il ne sait où aller, toutes choses lui sont suspectes, il craint qu'on ne le suive par tout. Aprés qu'il eut assez tournoyé par les haies & buissons, il se trouva enfin à l'issue du bois, en un lieu assez éloigné des maisons & lieux habitables. Se voyant lui ne savoit à quoi se résoudre. Enfin il se souvint d'une cache qu'il savoit au bois en la Chastenere, quand il en partit pour se retirer à Saint Justin, il prend résolution d'y allar voir si elle étoit encore, puis s'en accommoder, & se retirer hors du Royaume.

Étant à Bordeaux il s'embarqua dans un batteau pour passer à Blaye, & étant dans icelui, il fut reconnu par un Marchand de Xaintes, qui l'avoit vu plusieurs fois. Au commencement il

eut peine à le reconnoître ; mais l'ayant bien vu, il le reconnut fort bien Etant assuré de son fait, il ne dit mot, & ayant prit terre à Royan, il remarque où Guilleri se retiroit ; & l'ayant vû entrer dans l'hôpital, il s'en alla avertir le Prévôt de la ville, qui s'y transporta incontinent pour le saisir. Il demanda ce pauvre qui ne venoit que d'entrer & la lui ayant montré ; il lui demanda d'où il venoit. Je viens de Bordeaux dit-il. Le Prevôt lui demanda, de quelle profession ès tu ? Jardinier : Hé bien, dit le Prévôt, j'ai un Jardin à cultiver, je vous prends donc pour le gouverner; & ainsi le mena de l'hopital dans la prison, & comme il passoit par une petite rue étroite, voici un homme qui se jette sur le Jardinier, disant : Ha! voleur, c'est maintenant que tu me rendras les quatre vingt écus que tu m'as pris sur le chemin de la Rochelle. Le misérable se voyant découvert ne sut que dire.

Le Prévôt voulut savoir ce que c'étoit, C'est un voleur dit-il, qui m'a pris quatre-vingt écus, c'est Guilleri, Capitaine des Voleurs. Oui, dit Guilleri, je ne

le puis nier ; car je vois que Dieu m
veut châtier de mes fautes. A ces par
les le Prévôt ne demanda d'autre preuv
le conduisit aux prisons de la Rochell
où il fut rompu tout vif pour châtime
de ses voleries.

Voilà la fin de ce malheureux voleu
qui croyoit éviter les justes châtime
de Dieu par sa fuite.

FIN.

*J'ai lu la présente Histoire, & l'im
pression peut en être permise: A Troye
le sept Août mil sept cent vingt-huit.*

GROSLEY, Advoca

Vû l'approbation ci dessus, perm
d'imprimer à charge d'en déposer deu
exemplaires en notre Greffe : A Troye
le douze Août mil sept cent vingt-hui

LE GRAND.

